



**A RENDRE IMPERATIVEMENT
AU SERVICE INTENDANCE
avant le 15 Décembre 2023
DERNIER DELAI**

Lycée Paul VALERY
Agence comptable
55 RUE PAUL VALERY
34 200 SETE
tel : 04 67 51 62 90 ; fax : 04 67 51 62 96
Mel : gest.0340115r@ac-montpellier.fr

FICHE D'INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION A COMPTER DU 01/01/2024

A compter du 01/01/2024, l'élève demi-pensionnaire pourra prendre ses repas au self Paul Bert après inscription valable jusqu'à la fin de l'année scolaire avec possibilité de modification en fin de trimestre pour le trimestre suivant.

FORFAIT OU TICKET UN SEUL CHOIX POSSIBLE

L'accès au self se fait avec la Carte jeune Région

Je choisis :

Forfait

☐

Coût de revient du repas arrondi à 3.05 €

Ces **forfaits** sont trimestriels

Forfait - Année 2024				
	Annuel	J-M	A-J	S-D
DP 5jours	525.55 €	152.50 €	165.00 €	208.05 €
DP 4jours	440.00 €	122.30 €	146.70 €	171.00 €
DP 3jours	330.00 €	91.70 €	110.00 €	128.30 €

L'élève est inscrit pour le trimestre et vous payez d'avance, à réception de la facture. Les seules déductions accordées sont : absence pour maladie supérieure à 8 jours, pour raisons religieuses, pour sorties, voyages, examens

Ticket

☐

Prix du repas au ticket : 4.10 €

L'élève paye le repas pris qui est débité de sa carte. Vous devez charger la carte de 41 € minimum (espèces, chèque / par virement / par carte bleue sur un site dédié : My TURBOSELF)
L'accès au self ne sera pas autorisé en cas de carte non approvisionnée.

Merci de compléter les informations suivantes :

NOM et PRENOM DU RESPONSABLE :

ADRESSE :

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE : CLASSE :

INSCRIPTION **AU FORFAIT** / Cochez les jours choisis

- FORFAIT 5 JOURS : OUI – NON
- FORFAIT 4 JOURS : OUI – NON
- FORFAIT 3 JOURS : OUI – NON

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Je m'inscris					

Le règlement du service de restauration, les modes de paiement et les informations relatives au fonctionnement de ce service peuvent être consultés sur le site du Lycée.

A compter du 2^e trimestre, les parents qui souhaitent **payer par prélèvement** doivent compléter l'imprimé « **mandat de prélèvement SEPA** » au dos de cette fiche et y joindre un **RIB**.

Les prélèvements seront effectués à la fin de chaque mois selon un échéancier remis à la famille.



Fait à, le.....

SIGNATURE du RESPONSABLE